



L'aide alimentaire offerte par le CABIR

Saviez-vous que le Centre d'action bénévole d'Iberville et de la région (CABIR) entame sa 53e année d'existence ? L'organisme communautaire a été fondé pour venir en aide aux gens d'Iberville à revenus modestes.

Le comptoir familial de St-Noël-Chabanel était très avant-gardiste, il permettait déjà à l'époque de donner une deuxième vie à certains meubles, articles de maison et vêtements. Au fil du temps, les services se sont multipliés et se sont adaptés aux différents besoins exprimés par la population.

Afin de nous ajuster aux réalités actuelles du milieu et pour venir en aide aux personnes qui se tournent vers nous pour de l'aide alimentaire, nous avons implanté en février 2019 la première épicerie sociale de la région. Ce service soutient et accompagne les personnes vivant une situation financière difficile. Une rencontre préalable d'évaluation permet de déterminer l'admissibilité à nos services.

ÉPI'SOC, L'ÉPICERIE SOCIALE

Cette mini épicerie aide la clientèle de notre territoire à acquérir des denrées à prix modiques. Les bénéficiaires sont accompagnés

dans leurs recherches de solutions économiques pour retrouver leur autonomie financière et leur dignité. Les retombées financières de l'épicerie sont réinvesties afin de garnir les tablettes de l'épicerie.

DISTRIBUTION GRATUITE - NOURRITURE PÉRISSABLE

La même clientèle peut bénéficier d'une distribution hebdomadaire gratuite. La précieuse collaboration de nos partenaires locaux nous permet de remettre gracieusement du prêt-à-manger et des produits de boulangerie.

GUIGNOLÉE

Le plus gros événement de l'année implique beaucoup de bénévoles, sollicite la générosité de la communauté, de nos partenaires et des entreprises locales. Ainsi nous pouvons fournir des paniers de Noël à de nombreuses familles financièrement vulnérables.

Tous ces services essentiels sont rendus possibles grâce à la grande générosité de nos partenaires et de nos bénévoles. Tous ensemble, nous pouvons faire la différence, merci de contribuer à ce succès.



(Photo gracieuseté)

450 347-1172
info@cabiberville.org



CHRONIQUE COMMANDITÉE



NOUS SOMMES PRÉSENTS
POUR LA DÉFENSE DE VOS DROITS

AU CHSLD



J'AI LE DROIT

d'être bien traité.

Je sens que l'on exprime de la bientraitance envers moi quand on tient compte de mes intentions, de mes besoins et de mes choix, y compris un refus de ma part.

– Thérèse

BIENVEILLANCE & BIENTRAITANCE

DEUX CONCEPTS QUI SE REJOignent MAIS QUI SONT DIFFÉRENTS.

LA BIENVEILLANCE, qui est l'expression de l'attention, de la gentillesse, de l'empathie, de la sollicitude et de l'indulgence, repose sur le bien-être envers toute personne.

LA BIENTRAITANCE partage les mêmes fondements que la bienveillance. Elle s'en distingue par la prise en compte du point de vue de la personne avant toute action.

LES SIX PRINCIPES DIRECTEURS DE LA BIENTRAITANCE:

- 1 Placer la personne au centre des actions.
- 2 Favoriser l'autodétermination et le pouvoir d'agir.
- 3 Respecter la personne et sa dignité.
- 4 Favoriser l'inclusion et la participation sociales.
- 5 Agir avec savoir-être et savoir-faire.
- 6 Offrir un soutien concerté.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC FAVORISE LA BIENTRAITANCE

Après le plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées diffusé en 2017, en mars 2023, le gouvernement du Québec publiait le cadre de référence « **Favoriser la bientraitance envers toute personne âgée, dans tous les milieux et tous les contextes** ».

Ce document permet de se familiariser avec l'approche de bientraitance dans un contexte québécois ainsi qu'aux diverses pratiques et stratégies visant à créer des environnements favorables à la bientraitance envers toute personne âgée. Quatre milieux sont spécifiquement ciblés : la communauté, le domicile et les RPA, les milieux de vie alternatifs et les milieux de travail.

Pour l'année 2024, prenons la résolution
d'encourager la **BIENTRAITANCE** de nos aînés.

Pour en savoir davantage sur vos droits comme usager du réseau de la santé et des services sociaux, n'hésitez pas à nous contacter en toute confidentialité.
450 358-2578 poste 8958 • info@comitedesusagers-hrr.com